



Communiqué de presse

Mardi 16 février 2021

8^E EDITION DES PRIX SANTE ET MIEUX-ETRE AU TRAVAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

LA MNT ET SMACL ASSURANCES ANNONCENT L'OUVERTURE DES CANDIDATURES

La MNT, SMACL Assurances et les grands acteurs de la fonction publique territoriale (FPT) ouvrent la 8^e édition des Prix santé et mieux-être au travail de la FPT. A partir du mardi 16 février, et jusqu'au dimanche 28 mars, l'ensemble des collectivités territoriales ainsi que leurs établissements publics et les centres de gestion peuvent poser leur candidature pour l'une des sept catégories¹ des Prix santé et mieux-être au travail de la FPT. Ces Prix visent à valoriser et à récompenser les démarches de prévention et de santé au travail mises en œuvre par les collectivités, leurs établissements et les centres de gestion. Ils participent ainsi à la diffusion d'une culture de la prévention dans le monde territorial en partageant les bonnes pratiques.

Parmi les nouveautés de cette 8^e édition, la création d'une nouvelle catégorie de prix : le prix « Santé au travail et télétravail ». Cette catégorie récompensera l'initiative d'une collectivité, ou d'un service public local, qui a mis en place du télétravail en s'adaptant pour garantir la santé et le bien-être de ses agents, l'accompagnement des équipes par les encadrants de proximité tout en étant attentive aux risques émergents et en maintenant la continuité du service public. Nouveauté également pour le « Prix spécial centre de gestion ». Cette catégorie récompensera désormais toute initiative en matière de santé au travail d'un centre de gestion, que celle-ci concerne l'accompagnement de collectivités affiliées ou la mise en place de démarches de santé au travail à destination des agents du centre de gestion candidat.

Les Prix santé et mieux-être au travail de la FPT sont ouverts à toutes les collectivités territoriales de France et leurs établissements publics ainsi qu'aux centres de gestion, quelle que soit leur taille. Les candidats ont jusqu'au dimanche 28 mars pour déposer leur dossier de candidature (téléchargeable sur collectivites.mnt.fr ou smacl.fr). Les résultats seront annoncés fin septembre 2021. Les sept lauréats se verront proposer un accompagnement gratuit par la MNT et par SMACL Assurances afin d'aller plus loin dans leurs démarches de prévention.

¹ Les prix santé et mieux-être au travail de la FPT comptent 7 catégories : Santé au travail et pratiques innovantes, Santé au travail et démarche participative, Santé au travail et qualité de service, Santé au travail et acteurs du territoire, Santé au travail et télétravail, Prévention et risques routiers, Prix spécial Centre de gestion.



Rappelons que, selon le dernier baromètre Gazette/MNT *Bien-être au travail dans les collectivités*, 55 % des agents considèrent que leur santé au travail s'est dégradée au cours des douze derniers mois. Afin de promouvoir et de diffuser les démarches de santé au travail menées par les employeurs publics locaux, la MNT a initié les Prix santé et mieux-être au travail de la FPT en 2011, avec le soutien de SMACL Assurances et en partenariat avec les principales associations du monde territorial².

Plus d'informations sur collectivites.mnt.fr ou smacl.fr

Contact presse : Noémie Foort – noemie.foort@mnt.fr – 06 37 40 39 79

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), « Être utile est un beau métier »

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Laurent Adouard, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle des agents des services publics locaux en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des services publics locaux et de leurs personnels. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis le 13 septembre 2017, la MNT fait partie du groupe VYV.

www.mnt.fr

www.twitter.com/mutuellemnt

SMACL Assurances

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels plus de 20 000 collectivités et établissements publics, près de 50 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 40 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques). Depuis le 1er janvier 2019, SMACL Assurances a rejoint le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

www.smacl.fr



² Les partenaires de la 8^e édition des Prix santé et mieux-être au travail de la FPT : l'Association des maires de France, l'Association des maires ruraux de France, l'Association des petites villes de France, Villes de France, France Urbaine, l'Association des départements de France, Régions de France, l'Association des communautés de France, l'Union nationale des CCAS, le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales, l'Association des directeurs généraux des communautés de France, l'Association des administrateurs territoriaux de France, l'Association des ingénieurs territoriaux de France, l'Association nationale des DRH des territoires, l'Association des DRH des grandes collectivités, l'Association des techniciens territoriaux de France, l'Association des cadres territoriaux de l'action sociale, l'Association nationale des directeurs des centres de gestion, l'Association des dirigeants territoriaux – INET, l'Association nationale des cadres territoriaux de la sécurité, le CNFPT, la Fédération des entreprises publiques locales, ResPECT, l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, le Fonds national de prévention de la CNRACL, l'Association nationale de médecine préventive des personnels territoriaux, Arcade-VYV, la Gazette des communes, Public Sénat, Santé et travail.



Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie. Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques. Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114000 employeurs publics et privés. Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. A propos de VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement. Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9 milliard d'euros (1,8milliard d'euros en vision contributif groupe).

www.groupe-vyv.fr

www.twitter.com/groupe_VYV